

## Communiqué

Réflexions de la Commission Liturgique de l'AEOF (29 08 2024)

*Paris --- Le 30 août 2024 --- Réunie le 4 juin 2024, la Commission liturgique de l'AEOF a abordé plusieurs questions, dont l'essentiel est repris dans le Communiqué (ci-après) qu'elle nous a fait parvenir, publié ici avec la bénédiction du Métropolitite DIMITRIOS, président de l'AEOF.*

-----

### COMMUNIQUÉ de la Commission liturgique de l'AEOF

Réunie le 4 juin 2024, la Commission liturgique a abordé plusieurs questions, dont l'essentiel est repris dans le présent Compte Rendu.

1. Les membres de la Commission liturgique rappellent que les réflexions, aussi bien que les ressources, diffusées le cas échéant sur le site de l'AEOF, ne sauraient imposer quoi que ce soit, mais qu'il s'agit de solutions proposées aux seules personnes ou communautés qui en éprouvent le besoin, sans aucune obligation de mise en pratique.

2. À suivre prochainement sur le site de l'AEOF : un billet catéchétique sur le Notre Père, en cours de composition et de mise en page, de format réduit, en version PDF téléchargeable, qui pourra être imprimé et diffusé dans les paroisses ou communautés qui le souhaitent. Il contiendra notamment une petite liste de livres sur la Prière du Seigneur, pour les personnes qui souhaiteraient aller plus loin.

L'explication du Notre Père peut concerner tous les chrétiens, mais plus spécifiquement les personnes se préparant à entrer dans l'Église orthodoxe. Ainsi, la Commission liturgique envisage de préparer par la suite d'autres billets, concernant successivement le Symbole de la foi (en plusieurs billets), et la préparation au Baptême, ainsi que d'autres sacrements, comme par exemple le mariage).

Rappel : selon une tradition patristique bien établie, expliquer le Symbole de la foi et commenter la Prière du Seigneur sont des éléments qui font partie intégrante d'une préparation au Baptême, et toute personne déjà baptisée peut aussi trouver l'occasion de revisiter l'engagement pris lors de son entrée dans l'Église : il s'agit d'un engagement de l'être humain à suivre Dieu, mais c'est surtout le sacrement où Dieu S'engage à nous sauver. La manière dont je répons ou non, une fois baptisé, à cet engagement divin doit devenir une préoccupation de chaque instant.

3. À propos de la prière liturgique pour la protection de la création : il convient de rappeler que l'office du 1<sup>er</sup> septembre, dans les *Ménées*, s'inscrit dans une préoccupation traditionnelle dans les célébrations de l'Église orthodoxe, selon la tradition byzantine. Parmi d'autres exemples, l'anaphore de Saint Basile, après l'épiclese, prie pour une préservation de calamités naturelles et autres épreuves, elle demande aussi une bénédiction de l'année (d'après Ps 64,12) ; on trouve le même type de demande dans les prières de litie aux Vêpres des grandes fêtes, ainsi que dans la grande litanie de paix utilisée à tous les offices

-----

### AEOF

*L'Assemblée des Evêques Orthodoxes de France est l'instance de coordination et de représentation de l'épiscopat orthodoxe canonique en France*

*Siège : 7 rue Georges Bizet, 75116 Paris*

*Courriel : [contact@aeof.fr](mailto:contact@aeof.fr) – Site : [www.aeof.fr](http://www.aeof.fr)*

# ASSEMBLEE DES EVEQUES ORTHODOXES DE FRANCE

(demande pour la salubrité de l'air). D'autres demandes plus spécifiques existent dans les *Euchologes* de diverses traditions orthodoxes locales.

À partir de ce constat, les membres de la Commission suggèrent à toute communauté sensible à ce souci pour la création et la planète d'introduire, en un dimanche proche de la date du 1<sup>er</sup> septembre, un office d'intercession ou supplication, qui pourra inclure les lectures du jour (I Tim 2,1-7 et Lc 4, 16-22), comme on en trouve dans les *Euchologes*. On peut aussi prévoir une simple catéchèse ou prédication, à fonder sur ces lectures, pour souligner l'importance de notre vocation, comme chrétiens, de gardiens de la création, confiée à nous par le Créateur. Ce ne sont là que des suggestions, parmi d'autres possibilités existantes.

4. Toute personne ou communauté ayant connaissance du présent Communiqué et se posant des questions sur le sens des diverses pratiques liturgiques peut adresser des demandes à la Commission. Adresse à utiliser : <commission.liturgique.aeof@gmail.com>. Les membres de la Commission examineront ces demandes et s'efforceront de leur proposer des éléments de réponse.

La prochaine réunion de la Commission liturgique est prévue le 3 octobre 2024.

Merci pour votre confiance,

Les membres de la Commission liturgique de l'AEOF, le 29/08/2024.

-----

## --- CONTACT PRESSE AEOF ---

*Carol Saba – Responsable de la Communication*  
*Tel : + 33 (0) 6 20 18 46 77 - Courriel : [contact@aeof.fr](mailto:contact@aeof.fr)*

## AEOF

*Instance de coordination et de représentation de l'épiscopat orthodoxe canonique en France*  
*Siège 7 rue Georges Bizet, 75116 Paris*  
*Site : [www.aeof.fr](http://www.aeof.fr) --- [contact@aeof.fr](mailto:contact@aeof.fr)*